



Doc. 14497

26 janvier 2018

Il faut préserver les libertés civiles en Pologne, en Ukraine et en République de Moldova

Proposition de résolution

déposée par Alexander [The Earl of] DUNDEE et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

L'État de droit est un sujet de préoccupation croissante pour la communauté internationale en Pologne, en Ukraine et en République de Moldova, y compris pour l'Assemblée parlementaire, qui a adopté la [Résolution 2188 \(2017\)](#) «Les nouvelles menaces contre la primauté du droit dans les États membres du Conseil de l'Europe – exemples sélectionnés», ainsi que les déclarations écrites n° 637, 641 et 644.

Les autorités des pays concernés n'ont pas accordé à ces appels toute l'attention qu'ils méritent.

En Pologne, les nouvelles lois anticonstitutionnelles sur la Cour suprême et le Conseil national de la magistrature sont entrées en vigueur en janvier 2018. Le Conseil national de radiodiffusion a infligé une amende à la chaîne de télévision privée polonaise TVN, alléguant une infraction à la loi pour avoir incité à des activités illégales et à des comportements qui menacent la sécurité. Cette décision a été annulée suite aux vives critiques exprimées par le public, mais elle reste généralement considérée comme un «avertissement» lancé aux médias.

En Ukraine et en République de Moldova, les services répressifs harcèlent les militants anticorruption et pro-européens, les journalistes indépendants et les membres de l'opposition, avec l'approbation tacite du pouvoir judiciaire et des organes du gouvernement, qui ne sont guère enclins à réagir. Les plus hauts responsables ukrainiens donnent l'impression de saper l'indépendance du Bureau national de lutte contre la corruption, et M^{me} Irina Nozdrovska, une militante des droits de l'homme, a été ouvertement menacée de mort avant son assassinat.

La tendance à enfreindre les normes démocratiques se poursuit en République de Moldova. Malgré toutes les protestations exprimées, une nouvelle loi électorale favorable aux intérêts des forces pro-gouvernementales a été adoptée.

Dans tous ces pays, les organisations non gouvernementales qui critiquent les autorités de l'État et leurs partisans subissent des pressions inadmissibles (notamment des campagnes de diffamation qui suscitent un discours de haine et des attaques physiques). Plusieurs centaines de militants et de contestataires font ainsi l'objet de poursuites pénales en Pologne.

Afin de protéger l'État de droit et les libertés civiles dans ces pays, l'Assemblée devrait mener des enquêtes minutieuses et adopter des mesures pratiques pour parer aux problèmes susmentionnés, avec l'aide de tous les organes compétents du Conseil de l'Europe et de ses États membres.

Signé (voir au verso)



*Signé*¹:

DUNDEE Alexander, [The Earl of], Royaume-Uni, CE
AMON Werner, Autriche, PPE/DC
BARDELL Hannah, Royaume-Uni, NI
CEPEDA José, Espagne, SOC
CILEVIČS Boriss, Lettonie, SOC
CORSINI Paolo, Italie, SOC
CREASY Stella, Royaume-Uni, SOC
DURANTON Nicole, France, PPE/DC
FOULKES George, Royaume-Uni, SOC
JENSEN Mogens, Danemark, SOC
JONES Susan Elan, Royaume-Uni, SOC
JURATOVIC Josip, Allemagne, SOC
KAVVADIA Ioanneta, Grèce, GUE
KERN Claude, France, ADLE
KOX Tiny, Pays-Bas, GUE
KRONBICHLER Florian, Italie, SOC
McCARTHY Kerry, Royaume-Uni, SOC
MENDES Ana Catarina, Portugal, SOC
OMTZIGT Pieter, Pays-Bas, PPE/DC
OOMEN-RUIJTEN Ria, Pays-Bas, PPE/DC
OVERBEEK Henk, Pays-Bas, GUE
ROJHAN GUSTAFSSON Azadeh, Suède, SOC
SCHWABE Frank, Allemagne, SOC
SHARMA Virendra, Royaume-Uni, SOC
SHEPPARD Tommy, Royaume-Uni, NI
SOTNYK Olena, Ukraine, ADLE
STRIK Tineke, Pays-Bas, SOC
SUTTER Petra, De, Belgique, SOC
THIÉRY Damien, Belgique, ADLE
VEN Mart, van de, Pays-Bas, ADLE

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
CE: Groupe des conservateurs européens
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts
NI: non inscrit dans un groupe